



## AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

**Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)**

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°3A/2022/0956/181 du 23 mai 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

**la société LUXLEV LOCATION SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, un élévateur à fourches de la marque FEELER, type FB25 E, numéro de construction 21B2501856.**

L'arrêté ministériel a été déposé au service écologique de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

**Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 2 juin au 12 juillet 2022 inclus).**

Pétange, le 30 mai 2022  
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,